



LOGEMENTS ÉTUDIANTS Francs-Comtois

6 rue Pierre Rubens – 25000 BESANCON
03.81.41.94.93 / contact@lef25.fr
www.lef25.fr

INFORMATIONS GENERALES

La résidence Lauréat 1 est située au 2-4-6 rue Pierre Rubens dans un quartier calme à 5 minutes à pied du lycée Victor Hugo et à 500m de l'arrêt bus/tram de Micropolis. Commerces Grand Frais et Marie Blachère à proximité.

La résidence Lauréat 2 est située au 6 rue Pablo Picasso à 50 mètres de l'arrêt de tramway Allende et proche de tous commerces.

Les deux résidences sont composées de T1 et T1 Bis meublés :

Lit + matelas, penderie, bibliothèque, bureau, table et chaises.

Un coin cuisine équipé de 2 plaques de cuisson, réfrigérateur, meubles haut et bas.

Salle de bain avec baignoire, WC, lavabo et armoire de toilette.

TARIFS HEBERGEMENT DANS NOS RESIDENCES – ANNEE 2026

Type Appartement	Lauréat 1	Lauréat 2
T1 - 26 m²	460 à 520 euros	456 à 510 euros
T1 Bis - 38 m² (Meublé pour 2 personnes)		706 euros

Les réservations se font suivant l'ordre d'arrivée des dossiers et selon les disponibilités.

LE LOYER COMPREND

- La location de l'appartement
- Les charges locatives (eau froide, eau chaude, chauffage collectif, ordures ménagères...)
- Électricité : forfait mensuel (sous réserve d'évolution du tarif) - facturation en sus pour dépassement
- Parking extérieur
- Local vélo

RESTE A LA CHARGE DU LOCATAIRE

- Les frais de dossier : 220 euros **par locataire**
- L'assurance des risques locatifs

SERVICES PAYANTS PROPOSES AUX LOCATAIRES

- WIFI : abonnement et règlement par CB sur le site internet WIFIRST www.wifirst.net
- Laveries : ouvertes 7j/7 24h/24 – règlement par CB
- Garage : 35 euros / mois + caution télécommande 60 euros

CONTRAT DE LOCATION ET PREAVIS

Le contrat de location est conclu pour une durée d'une année.

Le loyer est à régler au plus tard le 10 de chaque mois.

Le locataire pourra résilier le bail par lettre recommandée avec accusé de réception sous réserve de respecter un délai de préavis d'un mois.

DEPOT DE GARANTIE

Un dépôt de garantie de **400 euros** pour un T1 ou **600 euros** pour un T1 Bis doit être versé par le locataire lors de la réservation d'un appartement.

Cette somme est encaissée et non remboursée en cas de désistement.

Lors de votre départ, vous serez remboursé de votre dépôt de garantie, selon l'état des lieux de sortie, au plus tard deux mois après la date de départ.

CAUTION

Chaque locataire doit fournir l'engagement d'une caution personnelle et solidaire qui réglerait pour le compte du locataire toute somme dont celui-ci serait défaillant.

APL

Nos appartements donnent droit à l'aide personnalisée au logement (APL).

Environ 199 € / mois pour un étudiant non boursier

Environ 252 € / mois pour un étudiant boursier

En tant que bailleur professionnel, nous percevons directement les APL.

Demandez votre dossier dès votre arrivée sur le site de la CAF : www.caf.fr

RESERVATION

Pour faire une réservation, vous devez nous renvoyer votre dossier complet par courrier à l'accueil : 6 rue Pierre Rubens – 25000 Besançon.

Dossier comprenant la fiche de réservation complétée, toutes les pièces demandées, la caution personnelle et solidaire complétée et le dépôt de garantie de 400 euros pour un T1 ou 600 euros pour T1 Bis (chèque ou virement bancaire).

Un e-mail de confirmation vous sera envoyé dès réception de votre dossier.

Les réservations se font suivant l'ordre d'arrivée des dossiers et selon les disponibilités.

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18h.